

22 fév 2013 -17:16

Monitoring stratégie de relance

Le Gouvernement a lancé en juillet 2012 une stratégie de relance, avec plus de 40 mesures concrètes.

Un bon monitoring de ces mesures de relance est essentiel. Il a dès lors été demandé au Bureau fédéral du Plan d'assurer le suivi.

Le Bureau fédéral du Plan a remis au Gouvernement son premier rapport, qui est un état des lieux de l'avancement au 31 janvier 2013 des mesures prises.

Ces mesures de relance sont classées en 5 catégories :

- Renforcement du pouvoir d'achat des citoyens ;
- Soutien à l'emploi ;
- Soutien de la compétitivité des entreprises ;
- Maîtrise des prix de l'énergie ;
- Et soutien à la recherche et développement et à l'innovation.

Veuillez trouver le rapport du Bureau fédéral du Plan via le lien suivant :

<http://premier.be/fr/monitoring-de-la-strategie-de-relance-du-gouvernement-federal>

Service de presse de M. Elio di Rupo, Premier ministre
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>